

DISCOURS DU PRESIDENT

Lugano, 2 juillet 2021

Discours de Rolf Dörig, président de l'Association Suisse d'Assurances ASA, à l'occasion de la « Journée des assureurs 2021 » au LAC à Lugano.

Seul le texte prononcé fait foi.

Madame la présidente de la FINMA,
Monsieur le président du Comité européen des assurances,
Messieurs les présidents des trois organisations économiques suisses,
Mesdames et messieurs les invités des mondes économique, scientifique, politique ainsi que de l'administration et des médias,
Chères et chers collègues de l'ASA,

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette « Journée des assureurs » 2021. Ici au Tessin. Il y a longtemps que nous attendions ce moment... le tunnel du Ceneri vous salue bien. Et aujourd'hui, nous voilà enfin tous réunis ici.

Lugano – finalmente siamo arrivati! Cari amici, grazie per l'ospitalità.

Mesdames et messieurs,
Pendant de nombreux mois, nous avons été sous l'emprise de la pandémie du coronavirus. Elle n'est pas terminée. Et pourtant, nous sentons comme un élan de renouveau. Nous allons de l'avant. Pas à pas. Nous retrouvons nos libertés. Ces libertés, nous en avons besoin. En tant qu'individus, que membres de la société et aussi comme acteurs économiques. Avec sa flexibilité et sa force d'innovation, l'économie peut, voire doit, être le moteur de la reprise. À cet effet, elle a toutefois besoin de conditions d'exercice libérales et d'une réglementation mesurée. Mesurée signifie : autant de réglementation que nécessaire, mais aussi peu que possible. Ce credo, Madame Amstad, ne s'entend aucunement comme une provocation à votre rencontre. Il s'agit plutôt d'une transition pour annoncer le discours que vous tiendrez après moi en votre qualité de nouvelle présidente du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma). Car, comme chacun sait, vous avez exercé pendant de nombreuses années comme professeur de politique des marchés financiers et de fintech à l'Université chinoise de Hong Kong à Shenzhen. Dès lors, vous êtes non seulement une grande experte du secteur financier chinois, mais vous êtes également très familière avec la conception et la perception de l'État dans ce pays. Et pourtant – si je reviens à mon précédent credo – celle-ci est très différente de ce que nous connaissons ici en Suisse. Soyez la bienvenue, Madame Amstad !

Leçons de la pandémie

Chers vous toutes et tous ici présents,

L'année 2020 n'a pas été une année comme les autres. Le cours normal des choses s'est arrêté du jour au lendemain mettant la société, les politiques et l'économie à rude épreuve. Nous en sommes toujours au même point. La pandémie de Covid-19 a également eu un impact non négligeable sur les activités de notre association. De multiples manières. Comme partout ailleurs, la gestion de cette crise a aussi été au cœur de nos préoccupations. Les processus habituels, les projets et les événements planifiés, le lobbying prévu au niveau politique - tout a été bouleversé. Avec le temps, nous avons fini par comprendre que le cours normal des choses ne reprendrait pas du jour au lendemain. La pandémie a frappé comme un éclair. Elle s'est avérée un véritable coup de projecteur soudain sur ce risque, majeur pour la population mondiale, et ses répercussions considérables - et, tout aussi subitement, le virus a immédiatement éclipsé les précédents grands thèmes du baromètre des préoccupations. Plusieurs mois ont passé depuis ; avec un peu de recul, nous nous rendons compte qu'aussi inattendu que soit l'impact de la pandémie sur notre quotidien, celle-ci ne change pas tout. Elle a néanmoins surgi de nulle part pour s'élever au rang de nouveau risque majeur dans le classement des dangers qui préoccupent notre société depuis un certain temps.

La crise du coronavirus nous a aussi montré clairement quelque chose d'autre : le fait que les risques majeurs qui menacent l'humanité tout entière ne sauraient être assurés par le seul secteur privé. Seule une collaboration avec l'État peut permettre de remédier à cette situation. C'est la raison pour laquelle ces derniers mois, nous avons élaboré avec la Confédération un concept de solution d'assurance partenariale aux fins de protection contre les futures pandémies. En vain malheureusement. Fin mars, le Conseil fédéral a coupé court à ces efforts. Si nous ne comprenons pas cette décision, nous prenons néanmoins les choses avec *fairplay*. L'assurance pandémie ne s'est pas fracassée contre le mur de la dure réalité politique, elle s'est pour l'instant fracassée contre une instance qui cherche encore le moyen de sortir de la crise.

Cela n'a rien d'étonnant puisque, pendant l'actuelle crise du coronavirus, l'État a préféré jouer le rôle d'un assureur avec sa boîte à outils composée de mesures pour les cas de rigueur ainsi que d'indemnisation du chômage partiel et des pertes de gain. La seule différence, c'est qu'il n'a pas perçu de primes en amont et qu'il en fera peser après coup la charge financière sur les contribuables - et sur les générations futures. Bilan provisoire entre 60 et 70 milliards de francs. Une telle situation ne s'inscrit pas dans la durabilité et n'incite pas la population à engager ses propres mesures préventives pour être mieux protégée lors de la prochaine crise. Face à autant de cadeaux empoisonnés se pose la question de savoir si l'État finira par retrouver sa place. Et s'il va de nouveau se mettre en retrait et veiller à sa propre protection. Pas uniquement contre une nouvelle pandémie, mais aussi contre les autres risques majeurs auxquels nous sommes exposés. Les cybercrimes, les pénuries d'électricité et les épidémies ne sont pas près de disparaître de sitôt. Il nous faut au contraire apprendre à vivre avec. Cette prévoyance a un coût. Que ce soit sous la forme de primes ou d'autres mesures visant à protéger la société et l'économie.

Le grand Tout et le rôle des assureurs en la matière

Chers invités,

La pandémie présente de nombreuses facettes, toutes aussi affreuses les unes que les autres. Pour autant, ou justement à cause de cela, nous devrions nous efforcer de ne pas perdre la *vue d'ensemble*. En fait notamment partie un bien très précieux pour chacun et chacune d'entre nous dans notre vie personnelle : je veux parler de la sécurité. Sans sécurité, beaucoup de choses ne seraient pas possibles. C'est pourquoi, garantir la sécurité relève des tâches premières de l'État. C'est aussi la raison pour laquelle sont prospères et florissantes les sociétés et les économies qui misent non seulement sur la liberté, mais aussi sur la sécurité. Sécurité physique, sécurité juridique et sécurité sociale. Ce qui vaut pour l'État, vaut également pour les entreprises et chaque individu en particulier. La sécurité est un bien précieux dans lequel l'État, le secteur privé et les individus investissent pour de bonnes raisons.

La branche de l'assurance apporte une contribution substantielle à la sécurité et à la solidarité de toute économie nationale. Nous, les assureurs, nous prenons en charge les risques des individus et des entreprises et aidons ainsi chacun à se concentrer sur ses compétences-clés. En d'autres termes, la couverture d'assurance allège les différents acteurs économiques et leur donne l'aisance nécessaire pour être en mesure d'entreprendre.

La branche financière, et plus particulièrement le secteur de l'assurance, est un pilier important de la place économique suisse. Nous y incarnons la sécurité, la fiabilité et la confiance. C'est la raison pour laquelle nous n'assumons pas uniquement une responsabilité économique, mais aussi une responsabilité sociale et politique pour notre pays. En tant que branche, nous sommes prêts à assumer cette **responsabilité économique**.

Quelle voie prenons-nous pour y arriver ? Nous nous concentrons sur les deux champs d'action suivants :

Premièrement : la garantie de conditions d'exercice adéquates au niveau politique.

Deuxièmement : la prise en compte des principales problématiques relevant de la politique sociale qui ont un rapport direct et indirect avec l'industrie de l'assurance.

J'ai déjà abordé le premier champ d'action au début de mon discours. Je tiens à rajouter encore une chose à ce sujet : une réglementation mesurée implique une répartition claire des tâches entre l'État et l'économie. Nous constatons avec inquiétude que l'État ne cesse d'élargir son champ d'action et n'hésite pas à intervenir désormais sur le marché libre et que, ce faisant, il coupe l'herbe sous le pied des acteurs privés – soit dit en passant avec leurs impôts comme garantie. L'État devrait plutôt se concentrer de nouveau sur son cœur de métier et laisser le secteur privé œuvrer au bien-être et à la prospérité de tous. Qu'il doive faire office de banquier, d'électricien ou d'assureur-accident, l'État ne peut certainement pas faire mieux que le secteur privé.

Comme évoqué précédemment, le deuxième champ d'action consiste dans la prise en compte de problématiques importantes relevant de l'actualité sociale et économique qui vont au-delà des affaires courantes. Les problèmes à traiter et les défis à relever ne manquent pas. L'avenir de la place financière, les risques environnementaux, les chances et les risques de la numérisation, les environnements de travail modernes, la sécurité sociale et la société vieillissante n'en sont que quelques-uns. Pour nous, assumer notre responsabilité économique implique aussi que nous participions à la discussion en apportant notre expertise. En la matière, la vie politique nous donne de multiples occasions d'affirmer nos valeurs et nos convictions.

Durabilité et loi sur le CO₂

Permettez-moi d'éclairer brièvement trois de ces sujets. Tout d'abord, la durabilité. Avec ou sans la crise du coronavirus, la durabilité demeure une problématique d'actualité. La durabilité fait aussi partie intégrante du modèle économique de notre branche, elle est même l'une des composantes de notre ADN. Son ancrage dans l'économie et la société relève également des éléments-clés de la stratégie de notre association. Nos deux premiers rapports sur la durabilité montrent que nous entendons apporter une contribution réelle et effective - et ne pas nous contenter, comme d'autres, de prononcer un engagement du bout des lèvres, simplement pour rester populaires. La participation des assureurs à la dernière analyse de la compatibilité climatique réalisée par la Confédération atteste aussi de l'engagement actif de notre branche en faveur d'une place financière durable par la prise de mesures spontanées et efficaces. Le chemin est long. Nous continuons de le suivre. Pas à pas - aux côtés du SFI, de la Finma, de la BNS et des associations économiques amies.

Le chemin de la loi sur le CO₂ risque d'être tout aussi long. Notre branche a soutenu ce projet. Avec le recul, on est toujours plus sage – et pourtant, l'écueil était prévisible. En remettant le projet de loi de manière aussi spectaculaire sur la table, le Conseil des États a manqué sa cible. Une politique climatique efficace doit être orientée sur l'économie de marché et coordonnée à l'échelle internationale. Il faut que les buts et les objectifs soient définis de sorte à être économiquement viables et socialement acceptables pour la société et l'économie. Ils ne doivent pas se contenter d'être attrayants et ne sauraient entraîner de dommages collatéraux. À l'automne électoral de 2019, cette prudence a été oubliée dans le feu de l'action, même au sein de la *chambre de réflexion*. Malheureusement, comme le 13 juin l'a montré une fois de plus : les politiques ne doivent pas aller trop loin sous peine d'être désavoués par le peuple. Ceci d'autant plus lorsque les mesures bien intentionnées sont non seulement déconnectées de la réalité, mais aussi financées par le porte-monnaie des citoyens. Ceux-ci savent généralement très bien tout seuls comment leur argent peut être employé au mieux pour atteindre le but visé. Si les politiques s'en tenaient à cette sagesse, rien ne s'opposerait à un nouvel élan, à un nouveau départ. L'objectif reste le même pour tous : la préservation durable de notre habitat et notre espace économique. Nous, les assureurs, contribuons à la réalisation de cet objectif. Mais l'économie réelle et nous, les citoyennes et citoyens, sommes aussi particulièrement sollicités pour jeter les bases d'une politique climatique efficace et orientée sur le marché. Le secteur financier ne doit pas être utilisé à mauvais escient pour atteindre des objectifs climatiques qui ne peuvent être atteints par des mesures directes. Cela nuit non seulement directement au

secteur financier, mais aussi, en fin de compte, aux consommateurs, dont les droits sont restreints en raison d'une telle politique d'interdiction.

Prévoyance vieillesse

J'en viens à la prévoyance vieillesse. Lorsqu'il est question de durabilité, nous, les assureurs privés, nous ne pensons pas uniquement à l'environnement, nous nous préoccupons aussi de la prévoyance des jeunes générations et de celle des anciens. Qui s'intéresse à la durabilité dans son ensemble ne peut faire l'impasse sur cette problématique. La réalité démographique est incontestable. L'action est de mise, de toute évidence : nous n'avons pas le droit de laisser des montagnes de dettes aux générations futures. La réforme de la prévoyance vieillesse est urgente et incontournable. Elle ne doit pas être retardée plus longtemps au détriment des jeunes générations. Ils attendent les prestations promises dont le financement est assuré et le restera. Nous rejetons fermement le supplément de rente attribué selon le principe de l'arrosoir que préconise le Conseil fédéral. Nous visons une solution susceptible de remporter l'aval d'une majorité qui soit en outre socialement acceptable et économiquement viable. La balle est maintenant dans le camp du Parlement. En la matière, à l'ASA aussi, nous avons bien conscience d'une chose : les décisions relatives à la prévoyance vieillesse ne sont pas populaires partout. Mais ne pas assumer notre responsabilité ne saurait être une option.

Relations bilatérales Suisse – UE

Et cela m'amène inexorablement au troisième et dernier point de l'actualité sociale que je souhaite aborder avec vous aujourd'hui : l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne. Dans le secteur de l'assurance, un accord bilatéral avec l'UE a été signé il y a plusieurs années de cela. Comme nous avons déjà mis nos moutons à l'abri, nous aurions pu dès le début nous abstenir de participer au débat. Or, cela n'était pas suffisant pour notre association. Au contraire, nous tenions à prendre en compte les éléments relevant de la politique étatique dans notre évaluation. Cela nous a mené automatiquement du côté des dubitatifs, de ceux qui réclamaient des éclaircissements. Aujourd'hui, pour une raison ou pour une autre, la tentative de clarification a échoué. La conséquence, à savoir la rupture des négociations annoncée par le Conseil fédéral, est donc aussi la suite logique pour nous à l'ASA. Le Conseil fédéral a su ici garder son sang-froid en dépit d'un contexte difficile, prendre ses responsabilités et faire preuve de *leadership*. Il doit maintenant resserrer les rangs au niveau national et maintenir, voire développer, les bonnes relations avec nos pays voisins, les États membres de l'UE et l'Union européenne. Cela demande du temps. De tous les côtés. À Berne comme dans les capitales des pays membres de l'UE, tout le monde semble en avoir bien conscience. Particulièrement notre voisin à l'Est, à Vienne. Il y a des siècles, nos deux pays, cher Monsieur Brandstetter, en venaient régulièrement aux mains. Avec le temps, en dépit de ces nombreuses taquineries, une relation de bon voisinage s'est nouée, à la fois solide et très amicale. En Suisse, nous nous réjouissons d'autant plus que votre chancelier fédéral, Sebastian Kurz, œuvre également avec pragmatisme et bon sens à une relation constructive entre la Suisse et l'UE. Merci

de le faire savoir à votre chef du gouvernement à la prochaine occasion, car après tout - et j'en suis convaincu - vos allées et venues sont nombreuses à la Chancellerie fédérale sur la Ballhausplatz.

Pour conclure

Mesdames et messieurs,

J'en arrive à la conclusion. L'unité dans la diversité, telle est la devise de la Confédération. C'est également l'idée maîtresse que nous suivons dans le cadre de notre travail associatif. L'ASA se nourrit de la diversité de ses compagnies membres. Des petites entreprises, actives dans des niches, aux acteurs mondiaux en passant par les assureurs nationaux toutes branches. En dépit de leurs différences d'orientation, elles sont toutes liées par des valeurs et des attentes communes : des conditions d'exercice libérales, une réglementation mesurée et une grande autonomie. C'est la raison pour laquelle, en notre qualité d'association, nous nous efforçons de trouver un dénominateur commun sur les questions centrales que je viens d'évoquer. L'unité est nécessaire si nous voulons être entendus et compris en tant que branche à part entière. Dans l'opinion publique, par les politiques et par vous tous qui nous avez honorés de votre présence aujourd'hui.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au travail de notre association, de votre présence ainsi que des échanges que nous aurons aujourd'hui et que nous ne manquerons pas poursuivre à l'avenir. Merci de votre attention !